Journal municipal
Au FIL de l'EAU

Saint-Just Saint-Rambert
Un patrimoine un avenir

Avril 2010 N°146



Sensuelle, la terre ainsi façonnée est le prolongement de ses doigts

Karine DEBARD, sculpteur

Portrait d'une passionnée :

Quand Karine DEBARD a rencontré la terre, elle n'a pas pu rester indifférente. C'est le début d'un parcours où l'on donne beaucoup de son temps et plus encore de soi-même. Et c'est un univers sensuel qu'elle construit et qui nous est offert aujourd'hui. Portrait d'une passion (née). **(suite en page 11)**

à Saint-Just Saint-Rambert

✔ Nettoyages des bords de Loire, le 20 mars. Environ 80 personnes, dont les pêcheurs du Gardon Forézien et kayakistes de la Base de Loisirs Loire-Forez...

✔ A l'heure du conte au FJEP

✔ jeunes pêcheurs, premier trophé

✔ Le cri d'amour de l'huître perlière avec Colette Migné

✔ ...L'ânesse (Kiss) a transporté les objets les plus lourds. Les enfants du CME et les jeunes de l'Espace ressources ont largement apporté leur contribution.

✔ Montée en NM2 de la Pontoise, c'est fait !

✔ Bon début du 1er salon du vin

✔ Remise de la croix du combattant à Julien Murat

✔ ouverture la salle multi activités

✔ commémoration du 19 mars 1962

ÉDITO

Le budget, point d'orgue du conseil

Le conseil municipal du mois de mars marque la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps.

Le 20 mars dernier, le nettoyage des bords de Loire a mobilisé beaucoup d'entre vous, et je vous en remercie. Cette mobilisation a redonné aux rives de notre fleuve son aspect bucolique. Cette action fait prendre conscience à chacun, enfants et adultes, que notre nature est fragile et qu'elle doit être respectée tous les jours. Les cheminements des bords de Loire vont être aménagés avec la communauté d'agglomération pour se promener au gré du fleuve, à pied ou en vélo, du barrage de Grangent jusqu'à Boisset les Montrond en découvrant des espaces multiples et variés.

C'est aussi l'ouverture de la pêche à la truite dont les acteurs participent pleinement à l'entretien et la valorisation de notre fleuve et de notre belle rivière qu'est le Bonson.

C'est également le budget 2010 que nous venons de voter au conseil (voir dossier p. 6 et 7), un budget maîtrisé pour éviter de générer une pression fiscale importante mais indispensable au bon fonctionnement de notre collectivité que cela concerne nos cantines, notre crèche, notre jardin d'enfants, nos écoles, l'entretien de notre commune, nos réseaux, nos routes, nos bâtiments, la gestion de nos agents… Ce budget nous permet de dégager un autofinancement pour nos investissements afin de réaliser les projets que nous avons élaborés pour le développement harmonieux de Saint-Just Saint-Rambert. Il faut faire des choix : nous les assumons, ils sont le fruit d'une réflexion concertée.

La nouvelle salle d'évolution, située avenue des Barques, limitrophe de l'Embarcadère, témoigne de cette volonté. Elle vient d'ouvrir ses portes aux associations et au collège pour la pratique sportive. Elle complète l'offre de salles destinées à ce type d'activités. Il faut maintenant lui trouver un nom. Nous comptons sur vos suggestions (voir p. 3) ! Un autre projet qui nous tenait à cœur vient de se concrétiser : le transport à la demande (voir p. 5).

Toutes ces initiatives sont possibles grâce à une gestion financière rigoureuse. Chaque somme engagée est réfléchie et justifiée. Un budget équilibré est la base pour pouvoir continuer de répondre à vos besoins et à vos attentes dans les meilleures conditions.

Bonne lecture !

Votre Maire
Alain LAURENDON

Bulletin municipal mensuel de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT
Mairie : B.P 204 - rue Gonyn -
42173 SAINT-JUST SAINT-RAMBERT CEDEX
www.stjust-strambert.com
E-mail : site.mairie@stjust-strambert.com
Directeur de publication : Alain Laurendon
Contact mairie : Sandra Capizzi 04 77 52 48 53
Rubrique Agenda : Noëlle Masson M.D.A. 04 77 55 65 51
Publicité, réalisation et impression : Apicom 04 77 93 72 72
Impression sur papier offset recyclé.
Tirages : 6 400 exemplaires
LOIRE Agglomération FOREZ
IMPRIM'VERT
Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

État civil *février 2010*

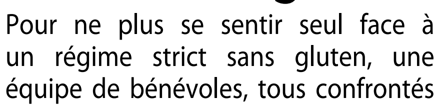
Naissances

Le 1 – Mélyssa Prya-nith CHEBCHOUB
Le 3 – Evan KOWALSKI
Le 5 – Nathael GERINON
Le 13 – Tom DE JESUS – Hugo Pierre Armand RONZE
Le 15 – Laurine Gaëlle Christelle FULACHIER
Le 28 – Tom FERNANDEZ

Décès

Le 1 – Georgette ROUX veuve LOISEAU, 89 ans – Marie Ambroise CHARRIER veuve CHAPUIS, 101 ans
Le 2 – Gilbert Maurice BIGOURAUX, 62 ans
Le 5 – François GONDEAU, 93 ans – Louis Guy VAILLANT, 64 ans
Le 6 – Jeanne France SCHNEIDER veuve GRANGE, 86 ans – Jean Claude SABY, 69 ans – Jacques ISTAMBOULIAN, 81 ans
Le 7 – Bernard SEITZ, 90 ans
Le 8 – Claude Marie René CHAZELLE, 72 ans
Le 11 – Marthe REVEILLE veuve BERGINIAT, 90 ans
Le 12 – Eva Maria Léonie TÊTE veuve TEYSSIER, 84 ans Félix BATTINI, 75 ans André SAUGUES, 94 ans
Le 13 – Gino Pierre CASTIGLIA, 81 ans – Angèle Antoinette CHAMBON, 77 ans
Le 15 – Jeanne Claudette VIAL Veuve MOREL, 90 ans
Le 15 – René Maurice MOTTET, 71 ans – Andrée Jeanne ORIOL épouse MILKER, 86 ans
Le 18 – Claude Marc DURAND, 78 ans – Marguerite Marie Jacqueline DESCOTE, 61 ans
Le 20 – Jean Eugène BOUILHOL, 89 ans – Narcisse OLLE, 55 ans
Le 22 – Marie Eugénie SANIAL Veuve JUTHIER, 89 ans
Le 23 – Marthe Marie Louise DESCHAUD, 78 ans
Le 24 – Vladyslaw STEPIEN, 97 ans
Le 25 – Bernard Pierre Louis DEBRABANT, 83 ans – Jean GASCHON, 89 ans
Le 27 – Amaury Victor Fernand LOISEAU, 77 ans – Clémence Emilie Jeanne DUMAS, 69 ans

La vie sans gluten





Pour ne plus se sentir seul face à un régime strict sans gluten, une équipe de bénévoles, tous confrontés quotidiennement à la maladie, est là pour écouter, informer, aider à suivre le régime, proposer des réunions médicales et rencontres amicales.
Trois contacts :

04 77 53 14 15 – laviesansgluten@orange.fr
04 77 75 03 14 – eric.poncet2@orange.fr
04 77 83 54 50 – famfont@hotmail.fr
www.laviesansgluten.mabulle.com

L'association organise, comme chaque année, une marche au profit de la recherche pour la maladie cœliaque. Rendez-vous est donné le deuxième dimanche d'octobre, à Génilac - La Cula, où 4 circuits pédestres seront proposés aux marcheurs. Ravitaillement sur tous les parcours. Venez aider la recherche à travers une belle randonnée !

Amélioration urbaine

Rue St-Nicolas (relie la RD 12 à RD 102) : à partir du 12 avril, pose d'un réseau d'eau pluviale et création d'un dispositif de sécurisation sur la chaussée : passage piéton surélevé, chicane.

Route de Chavagneux : la chaussée endommagée sera entièrement refaite du 12 au 24 avril prochain. Ces travaux nécessiteront le délestage des véhicules par la route de Razoux jusqu'à la pose de l'enrobé. Conscients de la gêne occasionnée aux riverains et aux usagers, nous comptons sur votre compréhension.

Jardin d'enfants : l'installation des réseaux souterrains d'alimentation étant achevée, la réalisation des fondations est en cours. La mise hors d'eau du bâtiment est prévue d'ici fin mai.

Démolitions à partir du 12 avril :

1 - Déconstruction de l'îlot destiné à la création d'un bâtiment collectif, rue Désimiane de Montchal, mi-avril en préservant le rempart de l'enceinte du Prieuré.

2 - Démolition de la maison Thomas, face au FJEP, bd Pasteur et des restes d'une ancienne bergerie situés dans le parcours de santé.

Observatoire de l'environnement

Avec le retour des beaux jours, certains sont tentés d'avoir recours au brûlage de leurs déchets. Attention, c'est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Les déchets verts sont les résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts. Ils entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés.

Bon à savoir :
Si l'on prend 9 feux de déchets verts de 1m³, chacun dégage plus de dioxine que l'incinération journalière des déchets de la ville de Chambéry.
Brûler 20 kg de déchets verts frais en tas dégage 400 fois plus de poussières que de les apporter à la déchetterie.

Le nouvel espace sportif cherche un nom…

Une idée ?

Ouverte depuis quelques semaines, la salle d'évolution située devant l'Embarcadère a maintenant besoin d'un nom !
Nous vous proposons de nous envoyer vos suggestions en mairie, service communication - rue Gonyn ou par mail : site. mairie@stjust-strambert.com.
N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées. Il n'y a rien à gagner à la clé si ce n'est la fierté que votre proposition soit choisie !



Restaurant scolaire et périscolaire Année 2010 - 2011

Les dossiers d'inscription pour la restauration scolaire peuvent être retirés **à partir du 26 mai prochain** au restaurant scolaire de Saint-Just ou Saint-Rambert, les lundis matins de 8h à 9h et lors des permanences suivantes au restaurant scolaire, quartier Saint-Just :
- De 9h à 11h30 : les mercredis 26 mai, 2, 9, 16, 23 et 30 juin, 1er juillet, 25 août et jeudi 2 septembre.
- De 9h à 11h30 et de 14h à 16h : les lundi 23, mardi 24, jeudi 26, vendredi 27, lundi 30 et mardi 31 août, mercredi 1er septembre.
Pour recevoir le dossier d'inscription concernant la restauration scolaire, contactez avant les vacances :
mjdesgeorges@stjust-strambert.com

Bienvenue

• Xavier RIONDEL – Excellence 360 – audit, conseil, service, information, formation – 06 07 25 49 06
site : www.excellence360.fr – mail : xavier.riondel@yahoo.fr .

• Fabien MONDON – FM conduite – auto-école
35, avenue des Barques – 04 77 56 19 84.



Collecte des déchets infectieux

La ville a passé une convention avec l'association AILES, Association Insertion Loire Environnement Santé, pour collecter et traiter les déchets de soins à risques infectieux des particuliers. Il s'agit des matériels piquants, coupants, tranchants (aiguilles, lames...). AILES assure un suivi personnalisé, grâce à la traçabilité des déchets, en respectant l'anonymat des particuliers. Elle travaille déjà avec beaucoup d'autres communes. Les containers sont des collecteurs agréés et fermés avant toute remise au personnel de AILES. La collecte s'effectue une fois par trimestre.
Les permanences ont lieu en mairie annexe quartier Saint-Just, rue Joannès Beaulieu les jeudis 6/05, 2/09 et 8/12, de 9h30 à 11h30.

Bloc notes

Collecte des ordures ménagères ✔ avril - mai

(OM ramassage des Ordures Ménagères)

ATTENTION, en raison du jeudi de l'Ascension, le ramassage a lieu le SAMEDI 15 MAI.

	Toute la commune	Secteurs collectés 2 fois/semaine
Jeudi 8/04	OM	OM
Lundi 12/04	-	OM
Jeudi 15/04	OM+tri	OM+tri
Lundi 19/04	-	OM
Jeudi 22/04	OM	OM
Lundi 26/04	-	OM
Jeudi 29/04	OM+tri	OM+tri
Lundi 3/05	-	OM
Jeudi 6/05	OM	OM
Lundi 10/05	-	OM
Samedi 15/05	OM+tri	OM+tri

✔ **Mairie :** 04 77 52 48 53
✔ **Police municipale :**
Place de la Paix - 04 77 52 39 60
✔ **Gendarmerie :** 17
250, route de Saint-Marcellin
✔ **Samu :** 15
✔ **Pompiers :** 18
✔ **Centre Anti Poison :**
04 72 11 69 11
✔ **Dépannages :**
EDF : 0 810 33 31 42
GDF : 0 810 60 20 20
Eau : 04 77 36 63 60

Pensez-y

Fermeture permanences CAF
La permanence de la CAF au Trait d'union, place de la Paix - 04 77 52 11 60, qui a lieu les lundis de 9h à 11h30 en semaine paire sera exceptionnellement **fermée le lundi 19/04**.

La Fête des enfants, un symbole de fraternité

Cette Fête des enfants encourage la pratique du « vivre ensemble » à travers des rencontres entre personnes issues de différentes cultures et générations.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs échanges ont eu lieu en amont : échanges de savoirs entre adultes autour de recettes et de broderies, partage de chants et de danses, repas thématique dans les restaurants scolaires…

Mais, ce n'est pas tout, le dimanche 25 avril, l'Embarcadère s'ouvrira à tous de 14h à 17h30 pour donner sa dimension festive à la Fête des enfants et présentera : stands culinaires, productions scéniques des enfants et animations diverses. Un spectacle musical assuré par Gil CHOVET animera cet après midi festif.

Cette fête nous la devons à l'Association Culturelle et Sportive Turque qui a souhaité décliner cette tradition au niveau local en l'ouvrant à l'ensemble de la population vivant sur notre territoire, en collaboration avec de nombreux partenaires et avec le soutien des municipalités de Saint-Just Saint-Rambert, d'Andrézieux-Bouthéon, de Sury-le-Comtal et de la CAF. Aussi, n'hésitez pas à venir partager en famille toutes ces festivités et faire de cette rencontre un vrai temps fort d'échanges et de fraternité !

Les enfants et l'expression corporelle sont les meilleurs porteurs d'une envie de vivre ensemble sans tabous ni préjugés

Entrée libre et gratuite

Rens. : Association Culturelle et Sportive Turque

06 30 48 35 72 / 06 85 95 30 80

C'est en 1920 que le fondateur de la toute nouvelle république turque, Mustafa Kemal Atatürk, instaure la Fête des enfants. Cette fête qui se déroule le 23 avril en Turquie, reconnue par l'UNESCO depuis 1986, s'adresse à tous les enfants du monde. Elle a pour but de promouvoir les valeurs de démocratie et de citoyenneté dans un esprit de fraternité.



Secours Populaire

Claquettes pour la solidarité

Jazz et claquettes, le Secours Populaire donne la mesure du spectacle solidaire

Tout le monde connaît le Secours Populaire et ses nombreuses actions de solidarité, aussi bien à l'international que localement. Dans notre commune, la bonne dizaine de bénévoles fournit bien sûr des aides d'urgence, et propose des accueils divers comme la bourse aux vêtements, l'aide aux devoirs ou des cours de langues. Des actions sont aussi développées avec d'autres associations d'entraide.

« *Mais tout cela nécessite des fonds* », précise, très pragmatique, Michel CONSANI, le président du comité local. Deux spectacles solidaires sont ainsi organisés chaque année. Le premier sera offert par Jyl's Company. Placé sous le signe du Music-hall, ce spectacle offrira des chansons de cabaret, des sketches de café-théâtre et surtout, en deuxième partie, des danses de claquettes irlandaises et américaines. Après le tour de chant de Marie-Françoise MURGUE, tout juste arrivée du cabaret parisien le « Don Camillo », Jean-Yves LACOTE (vice-champion du monde de claquettes) et son fils Stevie occuperont la scène avec leurs sketches et surtout leur grand spectacle, entourés d'une trentaine de danseurs et danseuses. De quoi faire trembler le parquet de la scène de l'Embarcadère !

« WELCOME » - le vendredi 30 avril, 20h30 à l'Embarcadère. Prix d'entrée : 10 €. Réservations et renseignements : Maison du Tourisme, au local du Secours Populaire - 2, rue Saint André des Ormes, 04 77 52 16 39 ou au 04 77 55 28 32.



Lors de la finale régionale ce sont les poèmes : « L'amitié, c'est sacré » (Ilona POULY) et « L'amitié » (Eva BIANCHIN) qui ont été choisis afin de représenter l'école pour la finale nationale à Paris.

École Jayol

Poésie, générosité et amitié

Depuis le début, la classe de CM2 d'Yvan ESCOT, le directeur, participe au concours « Un poème de cœur, un poème pour la vie », organisé par Enfants et Santé. Cette association, reconnue d'utilité publique et parrainée, entre autres, par la navigatrice Maud FONTENOY, se mobilise pour aider la recherche médicale dans le domaine des cancers de l'enfant.

Cette année, une deuxième classe (le CM1 d'Estelle MERLE) est sur les rangs. Un travail pluridisciplinaire a amené les enfants à créer un dictionnaire des termes poétiques, à écrire des poèmes variés. Un travail similaire a permis l'élaboration d'un champ lexical sur l'amitié et conduit à l'écriture d'un poème sur ce thème. Écriture individuelle et libérée, parfois, des contraintes du genre ! En janvier, la visite de Marie-Antoinette GROLET, l'actrice de la Marotte qui devait interpréter Oscar et la Dame Rose, a été un grand moment d'émotion…

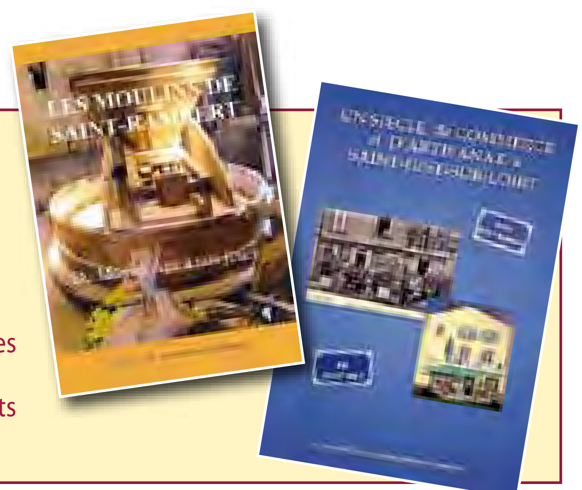
Le recueil est maintenant réalisé et une première sélection a déjà été effectuée par les enfants hospitalisés (le premier d'entre eux étant Romain, élève de ce CM2 l'an dernier). La première présentation en finale régionale qui, habituellement, se fait à l'ICL, a eu lieu cette année dans notre commune en raison des interdictions liées à la grippe A. Le jury comprend des jeunes marqués par la maladie (proposés par Jean LAROUX, président de l'AEC) et Charles DURANTIN, un poète de Sorbiers, ancien mineur, que les enfants connaissent bien. Trois poèmes ont été sélectionnés (les deux classes de l'école Jayol et la classe de l'école de Mornant). Ils participeront à la finale nationale, en fin d'année.



Les Amis du Vieux Saint-Just Saint-Rambert

Découvrir le passé historique dans des livres

Deux nouveaux livres sur le passé de la ville dans laquelle vous vivez sont à découvrir lors des permanences des Amis du Vieux Saint-Just Saint-Rambert, **les mardis et jeudis de 10 à 12 heures**. Venez satisfaire votre curiosité sur ce passé historique et nous rencontrer pour échanger sur des sujets où nous avons tant à dire, à la Maison du Forez, 7 rue Chapelle.



Un mini-bus pour raccourcir les distances

Ils en rêvaient depuis longtemps… Eux, ce sont les personnes en situation de handicap ou les seniors qui n'ont que leurs jambes comme moyen de déplacement. Notre commune est étendue et de multiples activités se partagent entre les deux quartiers. Parfois, on aimerait aller de l'autre côté de la Loire assister à un spectacle au Prieuré ou au Family, participer aux activités de son club préféré...

Les élus ont pris le problème à bras-le-corps, et, comme le maire, Alain LAURENDON, l'avait annoncé lors du repas des aînés, en décembre dernier, le minibus tant attendu sillonnera bientôt les rues de notre commune.

Ce minibus pourra transporter huit passagers et sera aménagé pour accueillir trois fauteuils pour les personnes à mobilité réduite. Le questionnaire distribué il y a un peu plus d'un an a été méticuleusement dépouillé. Les responsables du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sont arrivés à la conclusion qu'une navette régulière ne donnerait pas forcément satisfaction à tous. Ce minibus fonctionnera donc à la demande ponctuelle d'un groupe. Sa vocation prioritaire sera le transport dans notre ville des personnes âgées et à mobilité réduite. Il effectuera également le transport des enfants et des jeunes aux différentes activités de loisirs et de sport. Financé par des annonceurs et aménagé par le CCAS, il devrait être livré d'ici l'été.

Financé par des annonceurs et aménagé par le CCAS, un véhicule semblable devrait être livré d'ici l'été.

Recherche chauffeurs bénévoles

Les modalités de fonctionnement seront précisées d'ici là. Quelques points semblent d'ores et déjà acquis. Pour les déplacements individuels, des chauffeurs bénévoles le conduiront. Dans ce cas, le CCAS en assurant l'entretien, une participation minime sera demandée. Par contre, il pourra aussi être prêté aux associations sportives et culturelles, aux centres de loisirs, aux maisons de retraite… qui, alors, se chargeront du carburant et de la conduite. Mais rien n'est figé, et c'est à l'usage que les modalités de fonctionnement se mettront en place. Tout cela ne pourra se faire que si des chauffeurs bénévoles veulent bien se charger de quelques minutes de conduite chaque semaine. Pour cela, il suffit d'avoir un peu de temps (mardi matin et après-midi, jeudi matin et vendredi après-midi), le permis B depuis au moins trois ans et d'être âgé de plus de 24 ans. Vite, à votre téléphone (Trait d'Union, 04 77 52 11 60), les seniors vous en sauront gré !



A. LAURENDON,
N. LE GALL,
P. BOYER,
M.J. FAURE,
M.O. FAYARD

Jobs d'été, le bon plan



Jeunes, à la recherche d'un emploi saisonnier pour financer vacances, études, permis… Avant de décrocher un job, de nombreuses questions se posent : Où chercher des offres ? Comment réaliser mon CV ? Qui contacter ? Quelle est la législation du travail… ?

Le bon plan, c'est de ne pas rester seul et de peiner à trouver son job. L'action job d'été permet d'accompagner les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emplois saisonniers (rédaction de CV, de lettre de motivation, consultation d'offres d'emploi, cadre réglementaire…). C'est également l'occasion de leur faire découvrir des outils numériques qui les aideront dans leur recherche actuelle, mais aussi dans un avenir proche.

Pour les 16-18 ans, ce sera également l'opportunité de découvrir le dispositif « chantier d'été » mis en place par la commune et le Conseil général de la Loire, une façon de découvrir le monde du travail et d'effectuer une mission de courte durée indemnisée.

Accueil et information
du mardi 20 au vendredi 23 avril :
de 9 h à 12h et de 14h à 18h
Puis tous les mercredis de mai et juin : de 14h à 18h à l'Espace Ressource Maison Des Associations - 19, bis rue Joannès Beaulieu - quartier St-Just.
Contact :
Michaël PONCET au 04 77 55 65 51
mponcet@stjust-strambert.com

Politique sociale et CCAS

De la petite enfance aux personnes âgées, de l'école aux loisirs, des transports au logement, en passant bien sûr par l'emploi, l'action sociale et son corollaire, la solidarité, se retrouvent partout et s'adressent à tous. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) n'est qu'un des outils dans les mains des élus.

Présidé par le maire, il regroupe des élus et des personnes venant du monde associatif. Dans le respect de la dignité de chacun, son conseil d'administration apporte une aide de proximité, ponctuelle. Il a aussi une fonction d'écoute et de conseil : *« Nous aiguillons vers le bon interlocuteur »*, précise Mireille MONTET, l'assistante sociale. Le CCAS finance le portage de repas et, un moment très attendu, la remise des boîtes de chocolat offertes en fin d'année aux plus de 75 ans.

Un des seuls dans le secteur, le CCAS pontrambertois a accepté la compétence de l'accueil socioprofessionnel des personnes en démarche d'insertion : *« Nous suivions déjà les bénéficiaires du RMI, nous avons estimé nécessaire de continuer avec le RSA »*, confie Nathalie LE GALL, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS.

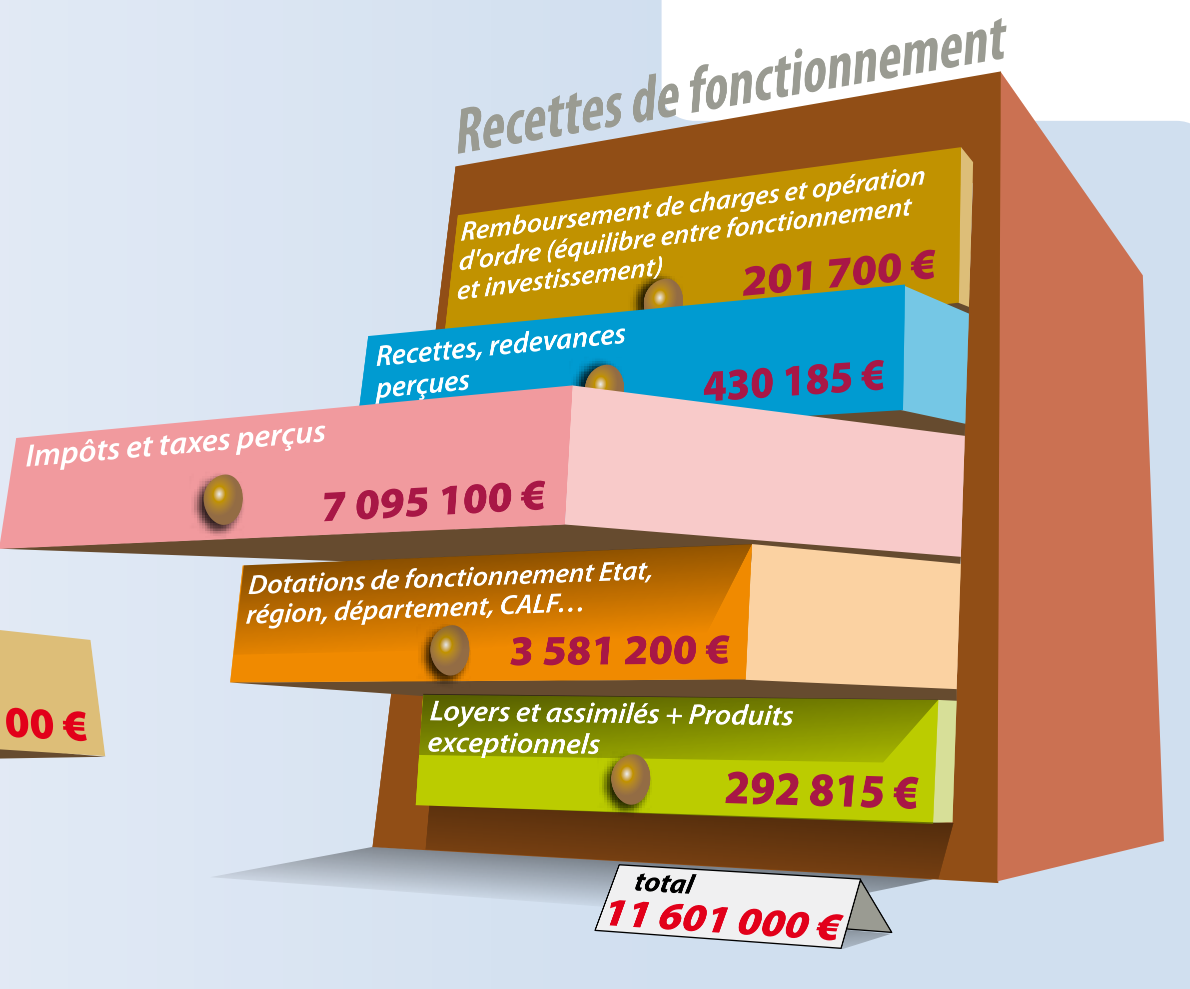


Le Trait d'Union, Pôle Social de la ville

*C'est ce bâtiment au cœur du vieux Saint-Rambert, qui porte si bien son nom. Outre le CCAS, de nombreux organismes y tiennent des permanences sociales : Conseil général, UTILE Sud Forez, PMI, CAF, Mission locale, Point Rencontre Emploi, Agir Innover Mieux Vivre, Vie Libre, Loire Alzheimer, l'association crématiste et l'ARIV (gens du voyage). **Le Trait d'Union, place de la Paix, 04 77 52 11 60***

Budget communal 2010 : objectif 2,2M€ d'

Chaque année l'exercice est renouvelé. C'est l'occasion de faire le point entre les inévitables dépenses dont certaines croissent à cause des hausses de prix, de la conjoncture et les projets dont l'objectif est l'amélioration de notre mode de vie. Mais point de défaitisme : « Il faut maîtriser ».
2010 sera une année qui s'ouvre sur une période d'investissements importants demandés et attendus par les pontrambertois : la construction de la structure multi-accueil (réunion dans un bâtiment unique de la halte-garderie « Les petits moussaillons » et du jardin d'enfants) ; le choix de l'architecte qui sera chargé de la mise en chantier de la construction du nouveau bâtiment de la MJC début 2011.



Dépenses de fonctionnement

- Fournitures, frais généraux et charges exceptionnelles 2 178 785 €
- Charges de personnel 5 090 100 €
- Amortissements du matériel - provisions 546 860 €
- Contributions aux actions et services à la population « autres que communaux » 1 642 300 €
- Intérêts de la dette 410 200 €
- Epargne 1 732 755 €

total 11 601 000 €

Le budget lié au fonctionnement de la Commune

C'est en construisant le budget de fonctionnement que la commune mesure ses recettes et ses dépenses pour « faire tourner le quotidien ».

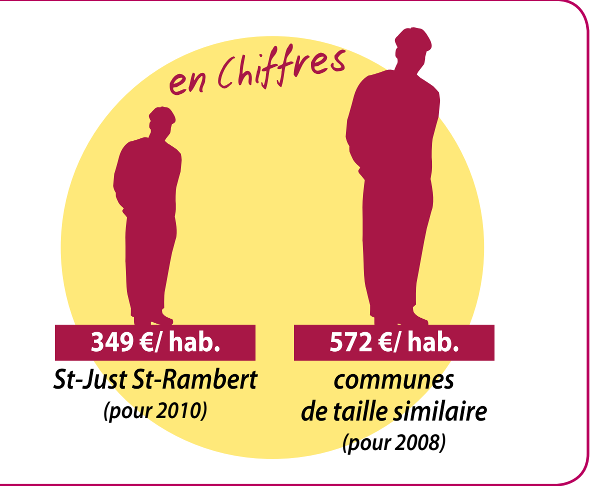
Il faut dégager un excédent qui constitue la base d'une « épargne » en vue de réaliser les investissements.

Les services municipaux

Point clé du budget

Les services municipaux sont au cœur du fonctionnement de la commune. Ils apportent une contribution de service à la population mais sont aussi le relais d'autres administrations (par exemple l'état civil). Ils participent à la maîtrise des dépenses en effectuant des travaux sur l'espace public ou en assurant des services à la population : enfance, associations, solidarité, permis de construire, sécurité…

Les charges de personnel :
Elles représentent le poste le plus important des dépenses de la section de fonctionnement du budget communal. Saint-Just Saint-Rambert présente un taux de charge personnel par habitant bien inférieur à la moyenne des villes de sa taille.



autofinancement

Du côté de l'investissement

Si la commune établit un budget chaque année, elle n'oublie pas pour autant qu'elle inscrit son action dans la durée. Ses engagements tiennent compte de l'évolution des recettes dans les années à venir.
Pour parvenir à réaliser ses projets, elle dégage, cette année, 2 200 000 € de budget d'investissement et compte sur un rythme de 2 M € en moyenne sur la durée du mandat pour pouvoir réaliser ses objectifs.

Dépenses d'investissement

Total : 4 977 000 €

Opérations d'investissement en cours **3 295 900 €**
Acquisition de terrains, matériels, et outillages **640 900 €**
Etudes et logiciels **40 500 €**
Remboursement de la dette en capital **765 900 €**
Opérations patrimoniales toiture église **104 100 €**
Opérations d'ordre **129 700 €**

Recettes d'investissement

Total : 4 956 700 €

Autofinancement (épargne + amortissements) **2 279 615 €**
Divers **104 100 €**
Emprunt **1 177 724 €**
Subventions sur les projets d'investissement **387 261 €**
Dotations et compensation sur la TVA payée **608 000 €**
Autres recettes issues de cessions **400 000 €**

Quelques Grandes dépenses

Structure multi accueil

➥ Coût global : 563 224 K€
➥ Capacité d'accueil
- en périodes scolaires : 30
- hors périodes scolaires : 15

➥ Date prévisionnelle de mise en fonctionnement : 1er septembre 2010

Ce nouveau bâtiment offrira une meilleure accessibilité « tout public ». Il réunira à la fois le jardin d'enfants et la halte-garderie qui sont actuellement dans des locaux provisoires. « Pour la halte-garderie, il sera désormais possible d'assurer le repas de midi. » A Laurendon

Aménagement des bords de Loire

➥ Coût global : 90 000 M€ pour l'année 2010

Aménagement du site pour tous les amateurs de loisirs en eaux vives. Ce projet bénéficie du contexte actuel de valorisation des bords de Loire (chemin, signalisation, propreté…)

Travaux et entretiens dans les écoles

➥ Budget : 65 000 €
➥ Chantier le plus important : école du Bois de la Dame (Crépis et peinture)
➥ Planning : été 2010

Travaux de voirie

➥ Budget total : 837 200 M€
➥ Dossier phare : Centre de St-Rambert : aménagement paysager *comprenant : enrobé, trottoirs, circulation piétonne différenciée, parking à vélos…*
➥ Planning : été 2010

Travaux de réseaux

➥ Coût global : 585 000 M€
➥ Dossier phare : Centre de St-Just, rue Joannès Beaulieu : *nouvelles canalisation eau, assainissement, création d'un réseau séparatif d'eaux pluviales.*
➥ Planning : été 2010

Taux communal 2010 pour les 3 taxes



Que représente une hausse de 1 % des taux des impôts locaux ?
Une augmentation de 1 % appliquée sur les taux rapporterait à la Commune environ 48 000 €.

Taux communal	2010	2009
Taxes d'habitation	11,43	11,23 %
Foncier bâti	23,54	23,12 %
Foncier non bâti	38,94	38,25 %



La nature dans tous ses états

C'est au Prieuré que Marie-Laure MEUNIER, la fondatrice de Brin de Fantaisie, va organiser sa prochaine manifestation: exposition-vente de ses aquarelles et terres cuites, montages photos de Jean-François MEUNIER et tables rondes, tout sera centré sur le thème de la nature. «Je voulais l'organiser au profit d'une association environnementale, nous avons choisi les Jardins d'Oasis».



Deux intervenants animeront les tables rondes. Patrick LELU nous parlera de «La santé dans l'assiette». *«Je reprends ce concept d'Hippocrate, vieux de 2500 ans: que ton alimentation soit ton médicament».* Ce conseiller de santé, diplômé en phyto-aromathérapie, qui souhaite «ramener chacun à une bonne hygiène de vie, aussi bien physique que psychologique», pourra animer des forums, à la demande.



Patrick DUMAS interviendra sur «La santé par la maison». Autodidacte de la géobiologie, il développera tous les types de perturbations de l'habitat liés à des phénomènes physiques souterrains qui peuvent nous occasionner de nombreux malaises, en répondant à la question: *«Et si le bien-être dépendait surtout du bien habiter?».*

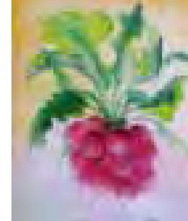
Prieuré, le 23 avril (15h-20h) et les 24 et 25 avril (10h-18h); montages photos à 20h30 (les 23 et 24) et à 17h30 (les 24 et 25); tables rondes à 10h30 et 15h (les 24 et 25). Rens.: Brin de Fantaisie 06 75 54 10 89

De Ferme en Ferme, escale aux Jardins d'Oasis

L'an dernier, ce week-end de visite fut très apprécié puisque ce ne sont pas moins de 350 personnes, venues de toute la région, qui ont passé un long moment à découvrir les différents aspects de cette exploitation agricole bien particulière. Car on y pratique à la fois l'agriculture biologique, la culture des roseaux destinés aux stations d'épuration écologiques et l'insertion professionnelle par le maraîchage.

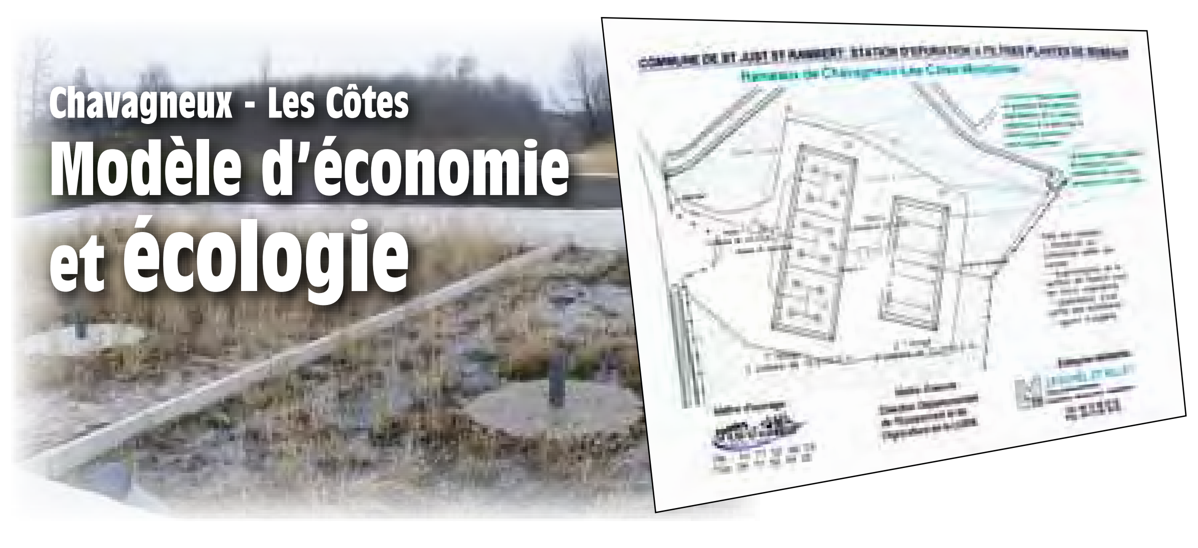
La visite concerne aussi le bâtiment éco-exemplaire, en cours de construction. «Nous montrons à nos visiteurs comment on peut allier les exigences de rentabilité d'une exploitation agricole avec les objectifs de respect de la nature et l'insertion professionnelle», précise l'animateur, Philippe SEIGNE.

A cette occasion, Brin de Fantaisie organisera un week-end «La nature dans tous ses états». La présidente souhaitait offrir une partie de son bénéfice à une association liée à la protection de la nature. En accord avec les dirigeants des Jardins d'Oasis, elle leur remettra une de ces œuvres, qui sera mise en valeur dans le nouvel éco-bâtiment.



Il s'agit d'une fresque, «Les radis» reprenant les techniques anciennes, sur fond de poudre de marbre et utilisant uniquement des pigments naturels, ce qui donne un rendu très velouté.

De Ferme en Ferme, deux journées Portes Ouvertes les 24 et 25 avril aux Jardins d'Oasis, chemin des Muats (quartier Saint-Rambert)



Chavagneux - Les Côtes

Modèle d'économie et écologie

Pour les quelques 170 habitants des deux hameaux de Chavagneux et des Côtes, finies les fosses septiques: ils bénéficient maintenant du «tout à l'égout». L'assainissement se fait avec un système de filtres à roseaux, écologique, entièrement naturel et sans produit chimique d'aucune sorte. «C'est la première station d'épuration de ce type implantée sur notre commune», s'est réjoui Alain LAURENDON, lors de l'inauguration, précisant que ce système revenait bien moins cher que les stations classiques, en investissement et surtout en fonctionnement.

Les travaux ont eu lieu courant 2008: d'un montant de près de 833000 € dont seulement 170000 € pour la station elle-même, le reste étant consacré aux réseaux d'amenées d'eaux usées. Les roseaux ont été fournis par Oasure (filiale des Jardins d'Oasis), implantée quartier Saint-Rambert et pionnière dans ce domaine. A la sortie de la station, les eaux repartent propres et limpides dans la rivière proche, le Jaraison. La mise en eau s'est effectuée le 22 janvier 2009, avec deux mille roseaux d'un an qui se sont enracinés et ont grandi avant d'entamer leur action épuratoire. Les tuyaux ont été amenés jusqu'à l'entrée du terrain de chaque propriétaire, à charge pour chacun de réaliser son branchement individuel sous deux ans. La station est maintenant opérationnelle, sa gestion et l'entretien spécifique des roseaux étant assurés par Alteau.

Comment fonctionne une station d'épuration à filtres de roseaux?

Les eaux usées sont d'abord filtrées par un système de dégrillage (attention, les gravillons ne sont pas choisis au hasard, ils doivent correspondre à une granulométrie précise afin que les temps d'écoulement soient respectés). Après un stockage dans un réservoir de 3 m³, elles passent ensuite dans deux bassins équipés de roseaux. Le fond du premier est recouvert de gravier, pour le deuxième, il s'agit de sable. À la sortie, les eaux repartent propres (satisfaisant aux normes imposées par la législation) dans le milieu naturel.



Ces roseaux, des phragmites australis communis sont plantés âgés d'un an. À maturité, leur rhizome héberge des bactéries friandes des impuretés contenues dans nos eaux usées. C'est grâce à cette symbiose (roseau, bactérie et milieu) que se fait l'action épuratoire, entièrement biologique. Bien que l'action de ce type de roseaux soit quasiment parfaite, les recherches continuent en ce qui concerne les micropolluants, notamment les antibiotiques.

Rhône-Alpes : des urnes au mode d'emploi

l'essentiel sur votre région aujourd'hui et demain

Les 14 et 21 mars derniers, nous étions appelés à élire les membres du Conseil régional Rhône-Alpes. A Saint-Just Saint-Rambert, les résultats des élections sont le reflet des tendances régionale et nationale avec un fort taux d'abstention qui traduirait un désintérêt principalement dû à la méconnaissance de l'institution.
Et pourtant : lycées, transports, culture, aménagement du territoire, emploi, formation, développement économique sont autant de compétences dévolues à la Région qui impactent notre quotidien. Retour sur ces élections, les compétences, le fonctionnement de l'assemblée régionale et son avenir dans le cadre du débat sur la réforme des collectivités territoriales.


© Région Rhône-Alpes / Hervé Hugues


© Région Rhône-Alpes - Jean-Luc Rigaux

20 élus représentent la Loire

Rassemblement de la gauche et des écologistes :

M. GAGNAIRE Jean-Louis,
Mme BENCHARIF Lela,
M. EL HARTI Otman,
Mme RIAMON Marie-Hélène,
M. LONGEON Olivier,
Mme CUKIERMAN Cécile,
M. FRIEDENBERG André,
Mme FARIGOULE Christiane,
M. LECLAIR Benoit,
Mme JUBAN Laurence,
M. RAVACHE Gilles,
Mme ARANDA Rosa.

UMP :
Mme GROSSETETE Françoise,
M. TAITE Jean-Pierre,
Mme CHAVEROT Véronique,
M. LARDON Eric,
Mme CHANAL Agnès

Front National :
M. PERROT Charles,
Mme ROBERT Sophie,
M. DE PEYRECAVE Gabriel

La Région, des compétences au cœur de notre quotidien

- **Les lycées et l'apprentissage :** construction et entretien des établissements, budget de fonctionnement, matériel pédagogique, prise en charge des personnels : techniciens, ouvriers et de service.
- **La formation professionnelle :** financement des formations continues pour les jeunes et les adultes.
- **Les transports collectifs régionaux :** financement des trains (TER) et autocars, aménagement des gares, gestion des tarifs et des fréquences des voyages.
- **Le développement économique** et l'emploi : soutien de la création ou de la reprise d'entreprises, du développement des PME, du regroupement d'entreprises (clusters) sur des pôles d'activité stratégiques.
- **L'aménagement du territoire :** développement équilibré du territoire rhônalpin dans un objectif de développement durable (progrès social, efficacité économique et protection de l'environnement).

La réforme des collectivités territoriales : vers un rapprochement des Régions et des Départements en 2014.

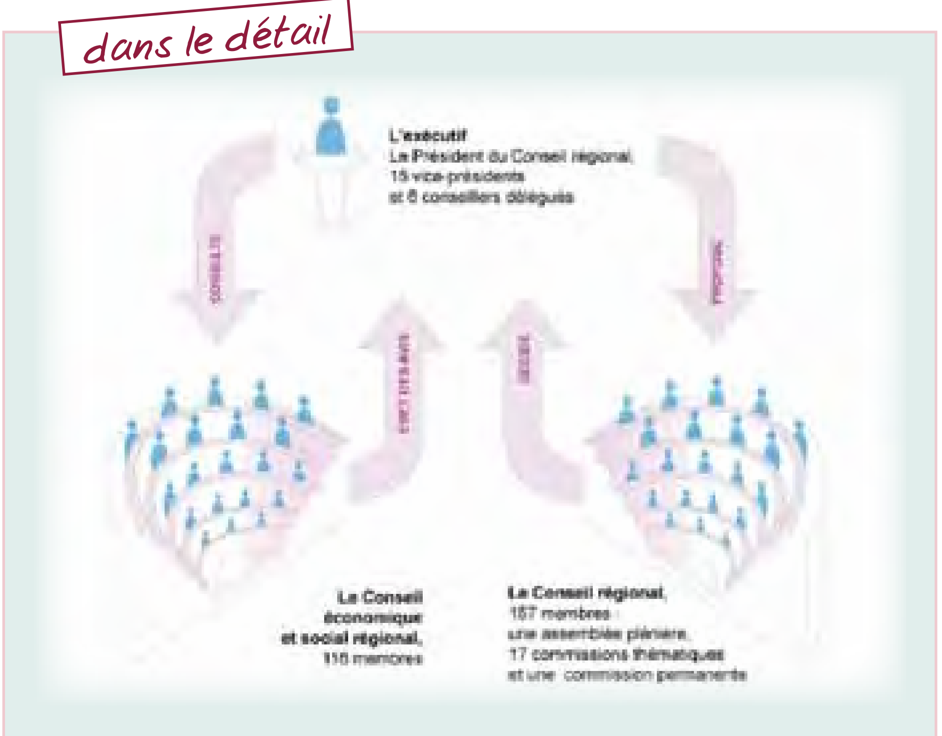
L'organisation territoriale française est complexe et les compétences se répartissent entre 36 179 communes, 101 départements et 26 régions. Afin de simplifier et de rationaliser ce système, un projet de réforme a été engagé par le gouvernement. À l'horizon 2014, elle doit aboutir à un rapprochement des collectivités :

- des pôles régions/départements ;
- des pôles communes/intercommunalités ;
- des métropoles, structures intercommunales de plus de 45 000 habitants ;
- des « communes nouvelles » issues de fusions de plusieurs communes.

Demain des conseillers territoriaux

Dans le cas du pôle régions/départements, il s'agit de redéfinir les compétences et d'instituer un conseiller territorial commun aux deux institutions (élu pour 6 ans et siégeant aux 2 assemblées, départementale et régionale) : 3 000 conseillers territoriaux remplaceront 4 182 conseillers généraux (département) et 1 880 conseillers régionaux. La première élection des conseillers territoriaux aura lieu en 2014 : la durée du mandat des conseillers régionaux élus en mars 2010 sera donc réduite de 6 à 4 ans.

dans le détail



La Région, mode d'emploi

Comme les 25 autres régions françaises (métropole et DOM-TOM), Rhône-Alpes est composée de deux assemblées : le Conseil régional et le Conseil Economique et Social Régional (CESR).

Le Conseil régional

Composé de 157 élus pour une durée de 6 ans, son rôle est de régler les affaires de la Région au cours d'assemblées et de commissions permanentes. Le 26 mars dernier, Jean-Jack QUEYRANNE a été réélu Président par les conseillers régionaux en place depuis le 21. Avec 15 vice-présidents et 6 conseillers délégués, chacun responsable d'une politique précise (culture, relations internationales...), il compose l'exécutif.

Le Conseil Economique et Social régional (CESR)

Le CESR est une assemblée composée de représentants du monde syndical, associatif ou économique. Ils examinent certains dossiers et délivrent des avis au Conseil régional et à son Président. Le CESR peut également être saisi par le Président sur tous les sujets en rapport avec les compétences de la Région. Ainsi, les décisions politiques du Conseil régional sont éclairées par les acteurs du territoire.

Au conseil …

du 25 mars 2010

AFFAIRES GÉNÉRALES ....

Nouveau conseiller – Installation de Madame Catherine CRONEL au Conseil municipal suite au décès de Monsieur Narcisse OLLÉ.

AFFAIRES SOCIALES........................

Chantiers éducatifs – L'assemblée approuve la convention à conclure avec le Conseil général de la Loire et l'association Utile Sud Forez pour l'encadrement et le financement de cette opération. **Unanimité**

FINANCES.......................................

Budget de la commune – Approbation par le Conseil municipal du budget primitif 2010 de la commune. Le budget de fonctionnement s'élève à 11 601 000 € et le budget d'investissement atteint 4 977 000 € (voir dossier p 8 et 9). **6 abstentions**

Budgets annexes – Le budget du service annexe de l'eau s'élève à hauteur de 275 600 € pour la part fonctionnement et 74 650 000 € pour l'investissement. Comme l'an passé (quartier St-Rambert), les travaux de rénovation des canalisations prévus, cet été, rue Joannès Beaulieu et connexe, sont à l'origine de dépenses importantes inscrites au budget investissement. Ces deux années auront permis la pose de canalisations neuves et de réseaux séparatifs eaux pluviales et eaux usées au cœur même de la ville. Ces travaux, difficiles et incommodants pour les riverains, ont été programmés en amont du réaménagement des rues commerçantes. Il est à noter que certains de ces réseaux ont été installés, il y a près de 80 ans. **Unanimité**

- Le budget du service annexe de l'assainissement se décompose pour la part fonctionnement à 350 500 € et pour la part investissement à 795 000 €. **Unanimité**

Taxes locales – Approbation des taxes municipales 2010. Une évolution homogène du taux de ces taxes a été arrêtée (voir tableau d'évolution pages 6 - 7) : Taxe d'habitation : 11,43 % - Taxe foncier bâti : 23,54 % - Taxe foncier non bâti : 38,294 %. **Unanimité**

Eaux et assainissement – Le Conseil donne son approbation pour une délégation du service public de l'assainissement et autorise le lancement d'une consultation publique. Il confirme le cadre de gestion par délégation du service public de l'eau et approuve le projet de prolongation du contrat en cours permettant de se synchroniser avec la consultation, à l'échelle intercommunale, conduite par le Syndicat du Bonson. **6 abstentions**

Erratum : Lors du précédent conseil, la décision du conseil municipal de poursuivre en mode de délégation la gestion du service public de l'eau et de l'assainissement a été adoptée avec **6 abstentions**.

URBANISME ....

Cession de terrains – Le Conseil approuve la cession de terrain situé rue du Père Sambardier, au profit de la Société Cité Nouvelle conformément au programme de création de logements sociaux. **Unanimité.**

TRAVAUX ....

Opération urbaine – Approbation du projet des travaux d'aménagement du centre de Saint-Rambert (rues Colombet Solle, Gonyn, place de la Paix). Cette étape est programmée pour l'été 2010. **6 abstentions.**

Prochain conseil le 29 avril, 19h15, salle Charles Hochdoerfer. LES DÉBATS SONT PUBLICS. Ils sont retransmis sur Radio Plaine 98.2

Expression municipale

Nouveau taux pour les taxes

Lors du conseil du 25 mars, le budget de la commune, de l'eau et de l'assainissement a été voté, ainsi que le taux des trois taxes locales : taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et sur le non bâti. Grâce à ces recettes, la ville peut projeter et réaliser des investissements pour répondre aux besoins et attentes des Pontrambertois.
La taxe d'habitation est payée par les locataires et propriétaires occupants et la taxe foncière par les propriétaires.
Sur la feuille d'impôts, plusieurs taxes sont visibles, mais seule une partie est perçue par la ville.
Par exemple, la hausse des bases fiscales est votée par le Parlement, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est liée au coût du traitement et au recouvrement de la Taxe Générale Activités Polluantes (TGAP).
Les bases d'imposition à partir desquelles le produit de chaque taxe est établi, sont actualisées chaque année par l'application d'un coefficient de majoration forfaitaire fixé par la loi des finances.
À ceci s'ajoute une diminution globale des allocations compensatrices de l'État.
Si l'on compare notre taxe d'habitation à celle de communes de la même strate démographique, on note les chiffres suivants :
Firminy (18 216 habitants) : 12,86 %,
Montbrison (15 718 habitants) : 14,55 %,
Le Chambon Feugerolles (13 084 habitants) : 14,65 %,
Rive de Gier (14 852 habitants) : 21,05 %.
Pour Saint-Just Saint-Rambert, cela se traduit par une taxe d'habitation de 11,23 % en 2009 qui passe à 11,43 % en 2010.
Pour les autres taxes, celle sur le foncier bâti passe de 23,12 % à 23,54 % et celle sur le foncier non bâti de 38,25 % à 38,94 %.
On remarque l'effort fait par l'équipe municipale pour appliquer une augmentation raisonnable et réfléchie, en fonction des perspectives à court, moyen et long terme.

Alain LAURENDON, Maire.

Liste NOTRE VILLE POUR DEMAIN

A la une de l'actualité

Nous avons interpellé Monsieur le Maire pour qu'une réflexion soit engagée sur la mise en place d'une politique tarifaire basée sur le quotient familial notamment sur la restauration scolaire et le périscolaire. De même l'idée d'un « ticket jeune » lui aussi calculé sur le quotient familial et destiné aux jeunes pontrambertois adhérents ou qui souhaitent adhérer à des associations culturelles et sportives mérite d'être étudiée.

Le Projet d'Aménagement de Développement Durable partie intégrante du Plan Local d'Urbanisme, ne doit pas être un catalogue de bonnes intentions. Mais l'affaire débute bien mal. En effet, le réaménagement du centre bourg de St Rambert était l'occasion idéale de marier les écrits et les faits. Il n'en sera rien. En effet, pourquoi conserver dans le projet autant de places de parking dans cet espace où le piéton devrait être roi ? Et que dire de l'abandon probable d'une piste cyclable rue Grégoire Chapoton…

Nous sommes favorables à la création de logements sociaux quartier Port-Haut. Nous avons demandé à Monsieur le Maire, d'organiser une réunion d'information à destination des habitants de ce secteur pour expliquer le projet ainsi que les conditions de circulation dans les rues avoisinantes.

La majorité a fait le choix d'une délégation de service public pour l'eau et l'assainissement (gestion confiée à une société privée). Ce choix n'est pas le nôtre. L'eau, doit être du domaine public. Qui sera l'heureux gagnant, la société privée qui sera choisie ou la population pontrambertoise ? Nous avons transmis à Monsieur le Maire, des propositions pour que le cahier des charges de ce marché n'oublie pas nos concitoyens, notamment ceux qui connaissent des difficultés.

Le Budget 2010 est un budget de transition avant l'investissement le plus important de la mandature que sera la construction d'une nouvelle M.J.C.
L'augmentation de 1,8% des taxes locales nous paraît raisonnable, d'où notre approbation.

Philippe BOYER, Conseiller Municipal

Liste UN PROJET CITOYEN ET SOLIDAIRE

Que faire pendant les vacances de printemps ?

Saint-Just Saint-Rambert Projet Educatif Local 2010

MJC

Projet Educatif Local

Du lundi 12 au vendredi 23 avril
Accueil de 8h à 18h30

Centre de loisirs

☛ **Pour les 3/10 ans « Fête des Enfants »**
Un programme axé sur les rencontres et les découvertes. Sport : *avec du cricket, du base-ball, des jeux turcs.* Expériences scientifiques : *avec la découverte des sous-marins et la fabrication d'un volcan.* Création *avec des bijoux venus d'ailleurs, les masques et la cuisine du Monde.* Fin des vacances avec une grande kermesse !

Dynamique jeune

☛ **Pour les 11/15 ans : c'est ton programme !**
Korfball - Light graph - Escalade de bloc - Film d'animation - Kung fu - Repas à thèmes…

Activité cirque

☛ **A partir de 7 ans : stage de magie.**
Avec Greg le magicien. Les 19 - 20 et 21 avril.
2 ateliers : matin de 9h à 12h - après-midi de14h à 17h. 20 places disponibles.

Inscriptions obligatoires au secrétariat de la MJC
Rens. : 04 77 36 62 15 • www.bougezvouslavie.fr
(programme dans la rubrique téléchargement).

Pass'sports

Projet Educatif Local

☛ L'Office Des Sports propose des activités sportives sous forme de PASS. L'encadrement est assuré par des moniteurs diplômés d'Etat ou par des éducateurs fédéraux en collaboration avec les associations locales.

- Tir à l'arc (6-14 ans) : 14 et 21 avril
- Équitation (7-15 ans) : 12 et 19 avril
- Escalade (7-15 ans) : 12 et 16 avril
- Base ball (7-14 ans) : 16 et 23 avril
- Pêche (8-14 ans) : 14 et 21 avril
- Tennis (7-15 ans) : 13 et 20 avril
- Accrosport - Trampoling (6 -12 ans) : 22 avril

☛ **Nouveauté :**

- Danse country (7 -15 ans) : 13 et 15 avril
- Course d'orientation (7 -15 ans) : 13 avril
- Sarbacane 10 -15 ans) : les dates restent à définir
- Tennis de table (8 -15 ans) : 12 et 16 avril

Rens. : Maison Des Associations. 04 77 55 65 51

Comité Pour Nos Gosses

Projet Educatif Local

Du lundi 12 au vendredi 23 avril

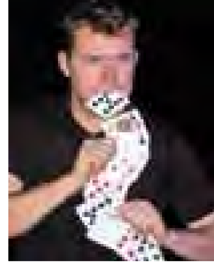
Centre de loisirs

☛ **Les enfants de 3 à 16 ans sont accueillis à la journée et à la demi-journée.**
Les programmes sont établis avec les enfants chaque semaine autour d'activités d'expression, sportives, manuelles, culturelles…

- **Pour toutes les tranches d'âges.**
- **Inscriptions sur place tout au long des vacances.**

Rens. : CPNG, avenue des Barques
Tél. : 04 77 52 03 80 (hors vacances)
04 77 52 45 71 (du 12 au 23 avril)
• À savoir : chèques vacances, bons vacances et aides des comités d'entreprises sont acceptés. Apportez-les lors de l'inscription.





MJC : avec Greg le magicien

La MJC organise du 19 au 21 avril, 3 demi-journées de stage, pour devenir un as de l'illusion, à partir de 7 ans.
Le nombre de places est limité à 16, les inscriptions ont déjà commencé alors… bougezvouslavie.fr ou 04 77 36 62 15.

Prix culture et Bibliothèque pour Tous 2010

Bibliothèque pour tous
7 504 77 52 18 71 - bptstrbt@sfr.fr



« Créé en 1980 et décerné par les bibliothécaires de l'association, ce prix récompense un auteur de langue française peu connu et peu primé. Parmi les coups de cœur, 4 romans sont retenus pour leurs qualités littéraires ou leur originalité. Cette année sont en compétition « Des Hommes » de L. MAUVIGNIER, « Juste avant l'hiver » de F. Henry, « La Double vie d'Anna Song » de Tran HUY MINH et « Saya » de R. COLASSE. Résultats en mai. En attendant les 4 titres seront conseillés aux lecteurs ainsi que les dernières nouveautés.

Bibliothèque et patrimoine

FJEP Bibliothèque

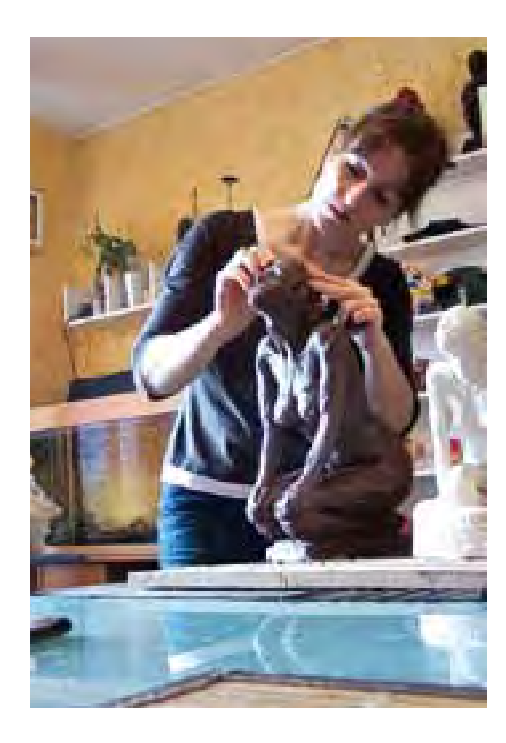


Recueils d'histoire locale, encyclopédies des communes de la Loire, ouvrages sur le patrimoine architectural ligérien, les traditions oubliées, le parler gaga ou forézien… le fleuve Loire… Vous trouverez tout cela à la bibliothèque du Fjep, et si le livre que vous souhaitez n'est pas en rayon, sachez que vous avez accès, sur réservation, à l'ensemble du fonds spécialisé de la médiathèque départementale !

Portrait

Karine DEBARD, sculpteur
"J'ai rencontré la terre…"

Depuis une douzaine d'années, toujours à la recherche d'un mouvement, d'une expression, elle fait beaucoup de corps, des jeunes femmes, souvent… Comment lui est venue cette passion de la sculpture ?
« J'ai toujours aimé dessiner mais je n'avais pas assez de matière, alors, quand j'ai rencontré la terre, j'ai su que j'avais enfin trouvé ce qu'il me fallait ».
Entre les ateliers de l'Esplanade, où elle peut encore sculpter et cuire, et ceux de la rue Raisin, où elle donne quelques cours, la semaine passe vite pour cette sympathique infirmière pontrambertoise, mère de famille de surcroît. Pour une œuvre, ce sont de neuf heures à quatre mois de travail. On l'ignore trop souvent, *« une fois la sculpture terminée, il faut la couper et l'évider car une statue pleine exploserait à la chaleur du four ».* Ses motifs d'inspiration sont variés : famille, entourage, voyages… *« Quand on débute, on met toujours beaucoup de soi, plus tard, on parvient à se détacher et à sculpter pour les autres ».* Alors peuvent commencer les expositions, les ventes…
Cet été, Karine ouvrira donc les portes de sa maison, route de Bonson. Place aux rencontres et aux échanges avec les passants, les curieux de l'art de la terre ou des terres, car il en existe d'innombrables variétés...



Jardinage

Le paillis protecteur

Avec le printemps, quelques conseils pour limiter la progression de ces herbes dites « mauvaises » : étaler un paillis sur la terre qui protégera des pluies battantes, empêchera la germination des graines, retiendra l'humidité en été, et favorisera le travail des micro-organismes.
Organiques (écorces de pin ou de feuillus, paillette de lin, coque de fève de cacao, aiguille de pin…), ils se décomposent lentement en humus protecteur et nourricier. Ils doivent être renouvelés régulièrement et peuvent être étalés à tout moment entre les plantes.
Avant d'étaler le paillis, apportez un peu de compost ou du fumier. Les paillis en plastique, moins coûteux, durent longtemps, mais freinent l'activité biologique du sol qui se tasse et s'appauvrit en humus. Il existe aussi des paillis minéraux pour des décors particuliers : pouzzolane, schiste concassé.





Rencontres culturelles

Rens. Maison du Tourisme 04 77 52 05 14

Cordes frottées, l'Alter Duo

Vendredi 9 avril, 20 h, le Prieuré

Les concerts proposés par l'École de musique de la commune en partenariat avec l'ODAC ont deux particularités. En premier lieu, ils associent artistes, professeurs, élèves et public dans une démarche commune, celle de partager et d'échanger, avant, pendant et après les concerts. Car si les professeurs enseignent, ils n'en sont pas moins et peut-être d'abord des artistes musiciens. Bien sûr ils transmettent un savoir technique aux générations nouvelles, qu'ils ont eux-mêmes préalablement reçu, mais ils apprennent aussi à l'occasion de ces concerts le plaisir de jouer ensemble, celui d'être généreux envers un public, celui qu'éprouve tout passionné quelle que soit sa discipline à partager sa passion et à la communiquer.

En second lieu, la programmation proposée par l'équipe de l'École de musique invite à un travail d'écoute particulier, ce qui est aussi un des fondements de la musique : « apprendre à écouter ». Nous avions ainsi pu apprécier, découvrir ou redécouvrir ce merveilleux instrument qu'est le trombone au mois de février, le concert de « L'Alter Duo » composé de Julien Mathias et Mischko Ishi vous permettra cette fois-ci d'apprécier à sa juste valeur la contrebasse, instrument soliste à part entière. Venez donc nombreux encore une fois ce vendredi 9 avril à 20 heures à la salle du Prieuré et pensez à réserver vos places !

Plus marrant que le bowling

Mardi 27 avril, 20h30, l'Embarcadère

Nous accueillerons nos partenaires de la Comédie de Saint-Étienne à l'Embarcadère. Ils nous invitent cette année à rencontrer un auteur américain peu connu : Steven Dietz et un texte intitulé « Plus marrant que le bowling » ou comment raconter les choses de la vie, toutes les choses de la vie, avec un irrespect délicieusement humain.

Depuis plusieurs saisons des liens se sont donc tissés entre nos deux structures. C'est ainsi que cette année des comédiens amateurs Pontrambertois proposeront un « divertimento » (un numéro de clown) pièce de Joël JOUANNEAU en lever de rideau du spectacle du Piccolo.Nous vous souhaitons de beaux instants à la rencontre de ces artistes.

➲ **Musée des Civilisations**

Le « Gloire de Saint-Rambert »

MUSÉE DES CIVILISATIONS Saint-Just Saint-Rambert

Un avant-goût d'une grande enquête sur le maraîchage à Saint-Just Saint-Rambert : un partenariat réussi entre le Musée des Civilisations et les Amis du Vieux Saint-Just Saint-Rambert.



Qui se souvient de cette variété hybride de haricots verts ? Elle était très résistante et fut mise au point par Monsieur Sève, dont l'entreprise située chemin de l'étang à Saint-Rambert, commercialisait plus de 600 variétés de graines. Monsieur Sève était aussi l'inventeur d'autres variétés hybrides de haricots verts : Le « Super production », un remontant, le « Côte d'Azur », très résistant à la sécheresse et vendu essentiellement dans le midi de la France, la « Merveille du Forez ».

Roger Claude FORANT et son épouse Marguerite se souviennent : *« J'ai cultivé - le Gloire de Saint-Rambert - lorsqu'il commençait à produire, on ramassait à la main durant plusieurs jours en plaçant les « mucis » pleines de haricots à l'abri du soleil dans les loges et le triage se prolongeait tard le soir. Puis, on repassait dans les champs tous les deux ou trois jours selon la météo pour continuer la récolte. »*

Une soirée Méli-Mélo-Dièze

Samedi 10 avril, 20h30, l'Embarcadère

Encore une surprise, la soirée du 10 avril que nous annoncent Antoine COISSY, le président de l'Union Musicale et sa bonne cinquantaine de musiciens. Après le triomphe de La Citadella, l'année dernière, ils récidivent… Mais comme le bouillonnement et la qualité sont ce qui fait le moins défaut à Philippe CARROT et Clarisse MONTEILLER, les deux chefs d'orchestre, ce show sera une grande nouveauté.

Qu'on en juge : non pas une seule scène, à l'Embarcadère, pour cette soirée consacrée à la musique, mais cinq, placées autour du public, qui pourra circuler, s'asseoir, consommer au bar situé au centre ! Pas de temps mort, de la musique non-stop, des variétés modernes par le Grand Orchestre sur la scène centrale, mais aussi de la bossa-nova, du blues New Orleans, de la musique celtique, du rock, de la musique pop… Pinsek BN, Furania Blues Band, Les Épouvantails, Third Station et The Rabbits Slim's, ces cinq autres groupes comprennent tous certains musiciens de l'Union Musicale, d'où l'idée de ce Méli-Mélo Dièze (ils assument le « Z »). Ce sont Fabrice, Marjorie (et peut-être Illona) qui nous accueilleront dans cet univers de passion, d'amitié et de bonne humeur. Ca va bouger ce soir-là !



Grand Orchestre de l'Union Musicale.

Billets en vente à l'entrée (10 €, boisson comprise, demi-tarif pour les enfants) ; réservations possibles au 04 77 55 40 30, auprès des musiciens ou lors des répétitions (le lundi à partir de 19h30 au Diapason).

Agenda

Vendredi 9 avril

❑ **Ecole de Musique**
« Cordes frottées », Alter duo, Le Prieuré, 20h. Rens. 04 77 52 05 14.

❑ **Ecole Champagnat**
Portes ouvertes à partir de 16h30.

Samedi 10 avril

❑ **AREP**
Vide grenier, parking salle Polyvalente, de 12h à 18h. Rens. cinthiabigny@free.fr

❑ **Union Musicale**
Soirée Méli-Mélo-Dièze, L'Embarcadère, 20h30.

Les 10 et 11 avril

❑ **FJEP Rando**
Visite + rando autour du Puy. Rens. 04 77 32 48 80.

Samedi 17 avril

❑ **Lezard'Rue**
Concert : « Yarsa » et « Métastaz », Le Prieuré, 20h30. Rens. 06 87 26 46 66.

Les 19, 20 et 21 avril

❑ **MJC**
Stage magie (voir art. p.11).

Mercredi 21 avril

❑ **Automobile Club Forez**
Stages gratuits de remise à niveau du code de la route, MDA, 14h à 16h, Rens. 06 76 20 32 38.

Les 23, 24 et 25 avril

❑ **Brin de Fantaisie**
Exposition, conférence (voir art. p.8), Le Prieuré, Galerie Désimiane.

Samedi 24 avril

❑ **Office des Fêtes**
Soirée « râpées », orchestre « Musichini ». Rens. 04 77 36 62 15.

Dimanche 25 avril

❑ **Fête des Enfants**
Entrée gratuite et ouverte à tous, spectacle, maquillage…, (voir art. p.4) l'Embarcadère, 14h à 18h. Rens. 04 77 36 62 15.

Mardi 27 avril

❑ **Rencontres culturelles**
Théâtre, « Plus marrant que le bowling », l'Embarcadère, 20h30. Rens. 04 77 52 05 14.

Vendredi 30 avril

❑ **Secours Populaire**
Soirée « Welcome », L'Embarcadère. (voir art. p.4) Rens. 04 77 52 16 39.

Samedi 8 mai

❑ **Epicerie Solidaire**
Théâtre au profit de l'Epicerie solidaire des 4 ponts, Le Prieuré, 20h. Rens. 04 77 52 05 14.

❑ **Commémoration du 8 Mai**
9h Saint-Just et 9h45 Saint-Rambert.

Les 8 et 9 mai

❑ **Chasse de Chazelon**
Tir aux pigeons, soupe aux choux, pétanque… Plateau de Grangent.

Dimanche 9 mai

❑ **Secours Catholique**
Vente de vêtements d'été pour toute la famille excellent état, opération « offrons des vacances aux enfants malmenés par la vie », Marché de St-Rambert.